



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2026 - 2027

Relevé des sanctions

N° 6 DU 28/10/2026

Page 1 sur 5

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	AMENDE FINANCIERE
D1	BRESSUIRE COMORIENNE	7 matchs	Acte de brutalité hors action de jeu	Joueur	210€ + 60€
D2	BRESSUIRE FC	Automatique	Anéantissement d'une occasion de but	Joueur	44€
D2	BRESSUIRE FC	10 matchs + 2 avec sursis	Récidive d'avertissement et comportement intimidant/menaçant envers un officiel pendant la rencontre	Joueur	360€ + 65€
D2	PAYS ARGENTONNAIS FC	4 matchs	Faute grossière, le joueur victime n'a pas repris le cours du match	Joueur	44€
D2	CLAZAY BOCAGE FC	2 matchs	Anéantissement d'une occasion de but	Joueur	44€
D2	PAYS THENEZEEN	Automatique	Récidive d'avertissement	Joueur	44€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2026 - 2027

Relevé des sanctions

N° 6 DU 28/10/2026

Page 2 sur 5

D2	VRERE ST LEGER DE M.	Automatique	Récidive d'avertissement	Joueur	44€
D2	FC AUTIZE	4 matchs à compter du 2/11/26	Propos blessants hors rencontre	Dirigeant	44€ + 25€
D2	BOUTONNAIS FC	Demande de rapports complémentaire, suspendu jusqu'à décision à intervenir		Joueur	/
D3	THOUARSAIS SC	3 matchs	Faute grossière	Joueur	44€
D3	NUEILLAUDIERS FC	2 matchs	Anéantissement d'une occasion de but	Joueur	44€
D3	BRESSUIRE MAHORAIS	4 matchs dont 1 pour 2 inscrip. fichier	Faute grossière	Joueur	44€
D3	EXIREUIL SEPC	2 matchs dont l'automatique et dont 1 pour 2 inscriptions au fichier	Récidive d'avertissements	Joueur	44€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres

23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort

05.49.79.18.52

district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2026 - 2027

Relevé des sanctions

N° 6 DU 28/10/2026

Page 3 sur 5

D3	EXIREUIL SEPC	Automatique	Récidive d'avertissements	Joueur	44€
D3	NIORT SOUCHEEN SA	Dossier transmis à l'instructeur / suspendu jusqu'à décision à intervenir		Joueur	/
D3	GATI FOOT	2 matchs	Anéantissement d'une occasion de but	Joueur	44€
D3	LE TALLUD EVEIL	2 matchs	Faute grossière	Joueur	44€
D3	VENISE VERTE FC	2 matchs	Faute grossière	Joueur	44€
D3	NIORT PEXINOISE US	7 matchs	Acte de brutalité hors action de jeu	Joueur	210€ + 60€
D3	PERIGNE AS	2 matchs dont l'automatique et dont 1 pour 2 inscriptions au fichier	Anéantissement d'une occasion de but	Joueur	44€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2026 - 2027

Relevé des sanctions

N° 6 DU 28/10/2026

Page 4 sur 5

D4	L ABSIE LARG. MOUT.	Automatique	Récidive d'avertissements	Joueur	44€
D4	INTER BOCAGE FC	3 matchs	Comportement blessant	Joueur	44€ + 20€
D4	PARTHENAY PORTUGAIS	Dossier transmis à l'instructeur / suspendu jusqu'à décision à intervenir		Joueur	/
D4	ASPTT NIORT-BESSINES	5 matchs	Bousculade volontaire	Joueur	102€
D4	BEAUVOIR S/NIORT CS	4 matchs de toute fonctions officielles	Comportement blessant pendant et hors rencontre	Dirigeant	44€ + 25€
D4	BEAUVOIR S/NIORT CS	10 matchs	Acte de brutalité occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical hors action de jeu	Joueur	360€ + 100€
D4	ST MARTIN LES MELLE	Automatique	Anéantissement d'une occasion de but	Joueur	44€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2026 - 2027

Relevé des sanctions

N° 6 DU 28/10/2026

Page 5 sur 5

D4	CHENAY CHEY SEPVRET	Automatique	Récidive d'avertissements	Joueur	44€
D4	CHENAY CHEY SEPVRET	4 matchs	Comportement grossier/injurieux envers officiel	Joueur	44€ + 25€
D5	FC GRANZAY	Automatique	Récidive d'avertissements	Joueur	44€
D5	FC GRANZAY	Automatique	Récidive d'avertissements	Joueur	44€

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres

23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort

05.49.79.18.52

district@foot79.fff.fr